

# **BUREAU EXECUTIF**

## **PROCES-VERBAL N°2 DU 29 AOUT 2009**

**SAISON 2009/2010**

**Présents :**

Serge DELOUTRE, Président

Valérie DELOUTRE, Laurence LACHAISE, Virginie MOINEAU, Didier CHENOUN, Alain GRIGUER, André GLAIVE, Pierre JEANROT, Jean-Marie SCHMITT, Olivier SERRE

**Assistent :**

Robert FLANDIN, Hervé GOLFETTO, Chantal MAUVOIS, Pierre LABORIE, Mickaël NAYROLE

**Excusé :**

Jean-Paul ALORO

---

### **1. INTERVENTION DU PRESIDENT**

#### **1.1 Présentation de Madame Chantal MAUVOIS**

Madame Chantal MAUVOIS occupera la fonction de Directrice Administrative et Financière de la fédération à compter du 1<sup>er</sup> Septembre.

#### **1.2 André GLAIVE**

Le Président ainsi que tous les membres du Bureau Exécutif se réjouissent du retour d'André GLAIVE.

#### **1.3 Maurice BOISSEAU**

Le Président félicite Monsieur Maurice BOISSEAU pour son attribution de l'Ordre National du Mérite.

#### **1.4 Ministère de la Santé et du Sport**

Le Président et la Vice-Présidente chargée du Sport Féminin ont été reçus par la Secrétaire d'Etat en charge des sports.

Elle a mis l'accent sur : le redressement financier de la fédération et souhaite que nous fassions des points trimestriels sur l'évolution de la situation financière, le Développement du Volley Féminin, la mise en place du Parcours d'Excellence sportive.

Elle souhaite réunir les fédérations de Basket-Ball, Handball et Volley-Ball pour la constitution d'une cellule « Grandes Salles » au même titre qu'avec son prédécesseur il a été mis une cellule « Grands stades ».

Date de rédaction : 07/10/2009  
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°2 des 16 et 17 octobre 2009  
Date de diffusion : 29/10/2009  
Auteur : Maurice BOISSEAU

## **2. ADOPTION DES PV**

### 2.1 PV des Commissions Centrales

#### *2.1.1 PV n°10 2008/2009 de la CCS :*

Dans le point n°2, remplacer « empêchant le vote » par « empêchant l'examen ».

Le dernier § du point 1 est supprimé.

Sous réserve de ces modifications PV adopté.

#### *2.1.2 PV n°1 2009/2010 de la CCEE :*

PV adopté.

#### *2.1.3 PV n°2 2009/2010 de la CCEE :*

PV adopté.

#### *2.1.4 PV n°1 2009/2010 de la CCBV :*

André GLAIVE s'interroge sur la compétition hivernale indoor et son lieu d'implantation. Il estime que cette manifestation est primordiale pour développer l'image du Beach Volley. Maurice BOISSEAU indique qu'il est important que nous revoyions l'organisation politique entre le secteur Beach Volley et le Bureau Exécutif.

PV adopté.

Maurice BOISSEAU propose au Bureau Exécutif d'accepter sous réserve de validation par le Comité Directeur Fédéral le règlement des épreuves de Beach Volley.

### 2.2 PV des Commissions Disciplinaires

#### *2.2.1 PV n°5 2008/2009 de la CFA :*

Le Bureau Exécutif prend acte du PV.

#### *2.2.2 PV n°1 2009/2010 de la CFA :*

Le Bureau Exécutif prend acte du PV.

#### *2.2.3 PV n°3 2008/2009 de la CLAD de 1<sup>ère</sup> Instance :*

Le Bureau Exécutif prend acte du PV.

#### *2.2.4 PV n°2008/2009 de la CLAD d'Appel :*

Le Bureau Exécutif prend acte du PV.

## **3. POINT FINANCIER**

### 3.1 Trésorerie

La subvention du Ministère de la Santé et du Sport a été versée en intégralité. Nous n'avons pour l'heure pas eu besoin de faire appel à notre autorisation de découvert.

Nous disposons d'environ 400 000 € de trésorerie, salaires et charges de fin Août réglés.

### 3.2 Délais notes de frais

Concernant les notes de frais, le Président rappelle que les administrateurs et les membres des commissions doivent effectuer leurs notes de frais tous les mois.

Il est souhaitable que les techniciens et les salariés fédéraux fassent de même.

Jean-Marie SCHMITT estime que, concernant les joueurs de Beach Volley, le délai de 10 jours demandé par le secteur financier pour déposer une note de frais n'est pas applicable.

Cette question sera évoquée pendant la réunion financière de l'après-midi.

### 3.3 Contrôle fiscal

Sans compter le redressement sur la Taxe Professionnelle, 263 219 € sont réclamés par l'administration fiscale au titre du redressement fiscal. La réponse de la fédération doit être adressée aux services fiscaux au plus tard début Octobre.

Le Bureau Exécutif mandate le secteur financier pour engager des négociations avec les services fiscaux. Monsieur Christian ALBE, Trésorier sur la période concernée, participera aux travaux.

### 3.4 Message de Gil PELLAN

Monsieur Gil PELLAN demande un Comité Directeur Extraordinaire sur le contrôle fiscal. Le Bureau Exécutif ne donne pas de suite favorable à cette proposition.

Toutefois, il est naturel que Gil PELLAN soit tenu informé, étant Président de la FFVB durant la période contrôlée.

### 3.5 Dossier Paul LIBAUD

Un Panthéon du sport sur le plan mondial est mis en place. Le premier Président de la FIVB étant français, Monsieur Paul LIBAUD, la FFVB est sollicitée pour la réalisation de cette initiative.

Le Président a demandé à Philippe BEUCHET qui assure le Suivi Technique et André LECLERCQ qui lui assure le dossier politique auprès de la FIVB de représenter la FFVB à cette occasion.

Financièrement, cette opération reviendra à 2 500 € pour le Panthéon et environ 2 500 € de voyage pour les deux représentants.

### 3.6 Stagiaire LNV

Le Bureau Exécutif confirme la prise en charge d'une partie du salaire du cadre chargé du suivi de la DNACG à la LNV.

Un nouveau chargé de communication intégrera au 1<sup>er</sup> Octobre la LNV en remplacement de Julien LEYDIER qui est parti.

### 3.7 Mariage de Vélamarie THALY

Le Bureau Exécutif acte une participation financière.

## **4. AFFAIRES INTERIEURES**

### 4.1 Changement Comité Directeur Fédéral Auvergne

Le Comité Directeur Fédéral d'Octobre est décalé les 16 et 17 Octobre en Auvergne du fait de la rencontre en Algérie des Présidents Serge DELOUTRE et Jean-Paul ALORO ainsi que du Vice-Président André GLAIVE avec le Ministre des Sports Algérien et certainement du Président de la République, cela

dans le cadre des échanges prévus pour 2010. Le Comité Directeur Fédéral terminera impérativement à 13h00 afin que les membres de la LNV et du Bureau Exécutif concernés puissent rejoindre l'Open Générali.

#### 4.2 Courrier Côte d'Azur

Un entraîneur a demandé une conciliation au CNOSF dans l'affaire du CRE de Côte d'Azur. La Ligue a fait un courrier de soutien à celui-ci dans lequel il remet en cause l'intégrité des membres du Bureau Exécutif.

Le Bureau Exécutif demandera des explications au Président de la Ligue sur son courrier et s'interroge sur des sanctions éventuelles à appliquer en la circonstance.

#### 4.3 Courrier CE Poitiers

Le CE Poitiers interroge la FFVB sur le nombre de mutés supplémentaires. Il s'interroge sur la possibilité ouverte pour les cadettes intégrant le pôle France de bénéficier de la possibilité de disposer d'un muté supplémentaire.

Le Bureau Exécutif rappelle que le vœu proposé par le Comité Directeur Fédéral indiquait cadets et juniors.

Il est demandé que le RGEN soit corrigé en conséquence.

#### 4.4 Report des rencontres pour la coupe de la Ligue

Le Bureau Exécutif rappelle qu'il a été décidé, lors de l'Assemblée Générale, que les reports sont automatiques pour les CFC à l'occasion du tournoi de la Ligue les 3 et 4 Octobre.

#### 4.5 UNESCO

La FFVB a reçu une invitation de l'UNESCO à l'occasion de la remise de récompense à une volleyeuse brésilienne. Maurice BOISSEAU représentera la FFVB.

#### 4.6 Ligue Régionale des Flandres

##### 4.6.1 *Cambrai*

La Ligue Régionale des Flandres demande à la FFVB de traduire le Président de Cambrai en Commission Centrale de Discipline au regard du code de déontologie.

Le Bureau Exécutif constate qu'il n'est pas possible de traduire le Président de Cambrai sur ce motif.

##### 4.6.2 *Finances*

La Ligue Régionale des Flandres a demandé un nouveau report d'échéance à la FFVB pour le paiement des dettes 2008/2009.

La Ligue Régionale est dans une situation financière très délicate au vu des éléments comptables envoyés. La FFVB ne peut reporter une nouvelle fois l'échéance. Elle rappelle que les sommes dues le sont au titre des licences et des engagements 2008/2009 déjà réglées à la Ligue par les clubs et qu'un premier report a été accordé à la Ligue.

#### 4.7 Licences DOM-TOM

Un certain nombre d'erreurs se sont glissées dans le tableau des tarifs DOM-TOM.

Licence compétition Beach Volley juniors cadets – 3,54 €  
 Licence compétition Beach Volley minimales à pupilles – 2,42 €  
 Licence découverte DOM – 5 €

Licence découverte TOM – 4 €

Mutations (sauf pupilles à cadets) - 18 € (DOM) et 10 € (TOM)

Double et triple surclassement – 8 € (DOM) et 5 € (TOM)

Nouvelle affiliation - 0 € (lors d'une première affiliation, les 15 premières licences sont offertes)

Réaffiliation 2<sup>ème</sup> année - 6 € (DOM et TOM) (lors de la 1<sup>ère</sup> réaffiliation les 15 premières licences sont facturées à 50% du tarif normal)

Réaffiliation – 13 € (DOM et TOM)

#### 4.8 Tarifs licences développement

André GLAIVE rappelle que les tarifs de sortie suite à l'Assemblée Générale de Paris doivent être en cohérence avec le vote de l'Assemblée Générale de Grenoble.

Il rappelle que les tarifs des licences détente et découverte ne font pas appel à des part ligue et comité.

Une rétrocession de 4 € (3 € + 1 € pour les frais administratifs) pour les Ligues Régionale set de 3 € pour les Comités Départementaux sera mise en place par licence détente ou découverte sous réserve qu'aucune part ligue ou comité ne soit bien appliquée.

Une large information sera effectuée auprès des Ligues Régionales et des Comités Départementaux.

#### 4.9 Wallis et Futuna

André GLAIVE et Maurice BOISSEAU sont chargés de recevoir la Ligue de Wallis et Futuna.

#### 4.10 Nouvelle-Calédonie

Il est rappelé que la dette de Nouvelle-Calédonie a été soldée. L'apurement de cette dette correspond aux engagements qui liaient la FFVB et la Ligue de Nouvelle-Calédonie.

#### 4.11 Journée contre la violence

L'ANAVB organise une journée contre la violence dans le Volley-Ball au regard de l'augmentation du nombre d'incidents et de leur gravité sur les rencontres de Volley-Ball.

Pierre LABORIE propose que cette question soit intégrée aux recyclages des entraîneurs.

Le Bureau Exécutif adhère sur le fond mais pas sur le forme par la méthode de retarder les rencontres de 10 minutes lors de la première journée de championnat.

#### 4.12 Installations bureaux

Des études ont été menées pour des travaux au rez-de-chaussée et au sous-sol. La Commission Centrale Financière fera des propositions sur ce point au Bureau Exécutif. Les travaux au sous-sol seront liés à la situation financière.

#### 4.13 Coupe de France

La finale de la Coupe de France masculine pourrait être organisée à Lyon.

Concernant la Wild Card en Coupe de France pour 2 clubs de nationale 1 masculins, Alain GRIGUER rappelle que le tirage au sort aura lieu le 29 Septembre. Il est demandé à la CCS de fournir les deux invités pour cette date.

#### 4.14 Arbitres anglais

La LNV demande à la FFVB des précisions sur l'accord avec la Fédération Anglaise de Volley-Ball dans le cadre de la formation d'arbitres anglais dans la perspective de Londres 2012.

Le Bureau Exécutif demande à la CCA de faire un point sur ce dossier et propose une convention entre les deux fédérations aux Bureaux Exécutifs de la FFVB et de la LNV.

#### 4.15 Generali

Le Comité Exécutif Generali-FFVB-LNV aura lieu le 15 Septembre prochain.

#### 4.16 Stéphane JUAN

Lors de l'Assemblée Générale de Grenoble, le Président de la Ligue Régionale d'Ile de France a fait part, lors de son intervention, de l'exposé des travaux de la Commission Centrale de Discipline lors d'un Comité Directeur de la Ligue Régionale d'Ile de France.

Le Bureau Exécutif constate que Monsieur Stéphane JUAN a failli à son obligation de confidentialité sur les travaux de la commission. Il proposera donc au Comité Directeur Fédéral la cessation de Monsieur Stéphane JUAN de la CCD, conformément à l'article 6 du règlement disciplinaire.

#### 4.17 Challenge de France

Il est préférable d'organiser des rencontres simples en 3 sets gagnants sauf si le nombre maximum d'équipes est dépassé.

Dans le cahier des charges est remplacé le second § de déroulement sportif.

Le déroulement sportif est établi par la CCS en fonction du nombre d'équipes inscrites.

### **5. SECTEUR FEMININ**

#### 5.1 Frais attaché de presse

Il est important que les équipes de France féminines puissent disposer au même titre que les équipes de France masculines sur leurs déplacements à l'étranger un suivi presse.

### **6. DTN**

#### 6.1 Primes féminines

Pour la dernière qualification aux Championnats d'Europe un accord sur les primes avait été signé avec les joueuses avec l'équipe fédérale précédente. Les engagements seront respectés. Le secteur financier vérifiera si ces primes sont bien budgétées.

#### 6.2 Primes joueurs

L'entraîneur national et le DTN ont été mandatés pour conditionner les primes de matchs au professionnalisme de nos joueurs.

### **7. HAUT-NIVEAU**

#### 7.1 CEV superviseur Beach Volley

Un appel à candidature a été envoyé par la CEV pour des Délégués Techniques de Beach Volley. La FFVB enverra une ou plusieurs candidatures. La candidature de Patrice MARQUET pourra être retenue parmi celles-ci après étude en regard de son activité professionnelle, en dehors de son temps de travail.

#### 7.2 CEV Elections

Après étude établie par Jacques SHAW et renseignements parvenus à la FFVB, Le Bureau Exécutif demande aux Représentants Fédéraux de voter pour le candidat finlandais lors des prochaines élections de la CEV.

## **8. LNV**

### 8.1 Paris sportifs

Une nouvelle réunion technique aura lieu début Septembre.

## **9. BEACH VOLLEY**

### 9.1 Commission CEV Beach 23/25 Octobre

Une réunion de la commission CEV Beach Volley sera organisée à Dijon entre le 23 et le 25 Octobre.

## **10. AFFAIRES EXTERIEURES**

### 10.1 Equipementier

Notre contrat équipementier se termine fin 2009. Il ne sera pas renouvelé par ASICS. Un appel d'offre équipementier a été lancé.

### 10.2 TV coupe d'Europe

Sport + ne veut plus produire les matchs de Coupe d'Europe mais accepte de les diffuser.

Un appel d'offre a été lancé sur ce sujet. France Télévision a donné un accord de principe pour les matchs de Tours et Cannes.

Des contacts avec Eurosports et Ma Chaîne Sport ont lieu actuellement.

Une demande de dérogation auprès de la CEV pour décaler la date d'annonce des télévisions a été déposée. Cette question sera également évoquée lors du congrès de la CEV.

La Secrétaire d'Etat a par ailleurs été saisie de la question des retransmissions TV des rencontres.

### 10.3 Réunion organisations 23 Septembre

Une réunion sur les organisations 2008/2009 sera organisée le 23 Septembre 2009. Les organisateurs seront invités dans un second temps.

## **11. MEDICALE**

### 11.1 Grippe ANSLP

La LNV a fait un communiqué sur la grippe. Une rencontre avec les autres fédérations sportives a eu lieu. La FFVB était représenté par la LNV.

Pour la tenue de rencontres, les problèmes éventuels seront étudiés au cas par cas.

Le Président  
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général  
Maurice BOISSEAU

### **DESTINATAIRES :**

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités  
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des  
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 07/10/2009  
Date de diffusion : 29/10/2009  
Auteur : Maurice BOISSEAU  
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°2 des 16 et 17 octobre 2009